

QUELLE LICENCE PRENDRE?

LICENCES FFVOLLEY

LICENCES	LICENCES	LICENCES HORS	LICENCES	LICENCES
ENCADREMENT	COMPÉTITION	COMPÉTITION	EVENEMENTIELLES	TEMPORAIRES
 Extension: Dirigeant Educateur sportif Arbitre Soignant Pass bénévole 	Extension:Volley BallOutdoorPara volleyCompet'lib	 Extension Loisirs (volley- ball, outdoor, para volley, volley santé : soft volley, fit volley, volley adapté) 	Découverte / Initiation	1 mois3 mois

Un licencié peut avoir plusieurs extensions dans chaque type de licence (Encadrement, Compétition).

Coût des licences multiples dans un même GSA:

- Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une licence pratique compétition (M18 et +) : 5 euros
- Extension Pratique Compétitive supplémentaire à partir d'une autre extension Pratique Compétitive (M18 et +) : **17 euros**
- Extension Encadrement ou Pratique Compétitive à partir d'une Extension Encadrement ou Pratique Compétitive (M15 à M9) : **5 euros**
- 2ème Extension Encadrement supplémentaire à partir d'une Extension Encadrement : 5 euros

PIÈCES À FOURNIR



DOCUMENTS À FOURNIR / TYPES DE LICENCE À PRENDRE	TYPE DE DEMANDE	FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE	CERTIFICAT MÉDICAL	PIÈCE D'IDENTITÉ	РНОТО
Licence Compétition (VB, Outdoor, Para- Volley, Compet'lib)	Création	✓	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins de 6 mois Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire		✓
	Renouvellement	✓	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche : Il faudra fournir un certificat médical	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	pour les licenciés jeunes : photo à réactualiser tous les 3 ans
	Mutation	✓	Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire		
Licence Encadrement (Extension Arbitre, Educateur sportif, Soignant, Dirigeant, Pass Bénévole)	Création	•	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins de 6 mois + cocher la case sur le contrôle de l'honorabilité OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux OPTION DIRIGEANT OU PASS BENEVOLE : pas besoin de certificat médical Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire + cocher la case sur le contrôle de l'honorabilité	✓	✓
	Renouvellement	✓	Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche : Il faudra fournir un certificat médical + cocher la case sur le contrôle de l'honorabilité	Uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	✓
	Mutation	✓	OPTION ARBITRE : certificat encadrement obligatoire avec examen des yeux OPTION DIRIGEANT OU PASS BÉNÉVOLE : pas besoin de certificat médical Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire + cocher la case sur le contrôle de l'honorabilité		✓
Licence Hors Compétition	Création	✓	Licencié de 18 ans et + : certificat médical datant de moins de 6 mois Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire Activités Volley Santé : existence d'un certificat adapté aux activités Volley Santé	✓	✓
	Renouvellement		Licencié de 18 ans et + : Valable 3 ans sous réserve d'un changement médical * Si ce symbole s'affiche : Il faudra fournir un certificat médical Licencié de – de 18 ans : non obligatoire – remplir le questionnaire Activités Volley Santé : existence d'un certificat adapté aux activités Volley Santé	uniquement si changement matrimonial ou si non archivée dans le dossier licence de la personne	•



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- <u>Certificats médicaux pour les majeurs</u>: un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du volley, y compris en compétition, datant de moins de 3 saisons, sous réserve d'avoir renseigné un « Questionnaire de Santé FFvolley » et attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, un certificat médical, datant de moins de 6 mois attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, y compris en compétition, est nécessaire pour obtenir cette extension.
 - <u>Certificats médicaux pour les mineurs</u> : Pour le sportif mineur : pas de certificat médical, sous réserve que le représentant légal ait renseigné un « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » et ait attesté que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du Volley, y compris en compétition, est nécessaire pour obtenir cette extension.
 - Surclassement: tout type de surclassement est à refaire chaque année (simple, double et triple)
 - <u>Changement matrimonial</u>: le club doit saisir la licence sous l'ancien nom et envoyer le justificatif (certificat de mariage ou pièce d'identité avec ancien et nouveau nom) à la Ligue qui se chargera de faire le changement (mariage, divorce, décès ou adoption)
 - <u>Certificat médical</u> : Si le certificat médical est sur le formulaire de demande de licence, n'oubliez pas de l'archiver dans la case certificat médical